|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **UNE FORMATION OUI !****UNE PUNITION NON ! !** |  |

***Le SNES-FSU : un syndicat qui défend l’idée d’une formation de qualité, adaptée au profil de chacun***

**Pour les stagiaires qui doivent valider le M2** :

* Pas de contrôle continu des UE pour laisser aux stagiaires le temps nécessaire à la préparation des cours.
* Des UE en lien direct avec leur stage : ressources et approches diversifiées des différents niveaux de classe dans chaque discipline.
* Un mémoire professionnel qui soit adossé à la recherche, réalisé sur le temps de formation du deuxième semestre, pas en surplus d’autres UE.

**Pour les stagiaires possédant déjà un M2 ou qui en sont dispensés :**

* Pas de mémoire professionnel pour tous ceux ayant déjà réalisé un mémoire.
* Dispense de toutes les UE déjà suivies dans le cadre de leur cursus antérieur et pas de contrôle continu ni d’examen dans les autres UE.
* Un temps libéré dans le cadre de la formation pour pouvoir assister à l’enseignement de leur discipline dans d’autres niveaux et auprès de plusieurs enseignants.
* Une formation spécifique pour les ex-contractuels permettant de croiser les expériences et de les confronter à la didactique.

**Pas de traitement spécifique des stagiaires en renouvellement : c’est leur niveau de diplôme ou leur cursus antérieur qui doit être apprécié.**

**Concernant la titularisation et l’avis émis par le directeur de l’ESPE :**

* Que cet avis ne soit pas fondé sur les UE de langue, quels que soient les stagiaires.
* Que cet avis soit fondé sur la seule assiduité pour tous les stagiaires déjà détenteurs d’un M2 ou qui en sont dispensés.

**LE SNES-FSU CONTINUE DE REVENDIQUER :**

* Pas de formation durant les vacances scolaires.
* Complément d’indemnité pour les stagiaires à mi-temps dont les frais de déplacement pour leur formation ne sont pas couverts par l’IFF (1000 € pour l’année).
* Prise en compte des frais de la semaine de prérentrée

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **UNE FORMATION OUI !****UNE PUNITION NON ! !** |  |

***Le SNES-FSU : un syndicat qui revendique un recrutement massif et de haute qualification pour l’éducation.***

L’éducation nationale fait face à une importante crise du recrutement alors que les besoins, après des années de suppressions de postes, sont de plus en plus importants.

**Pour les étudiants se destinant aux métiers de l’enseignement, dès la licence :**

* La mise en place de pré-recrutements : ils permettraient aux étudiants de mener à bien leurs études, tout en percevant une rémunération ouvrant droit aux cotisations retraite, contre l'engagement de servir l'Etat après leur admission aux concours. Ces pré-recrutements démocratiseraient l’accès aux concours de l’enseignement et élargiraient le vivier de candidats.
* Un haut niveau de qualification : pour le SNES-FSU le master doit être acquis avant l’obtention du concours et non pas en même temps que le concours et l’année de stage. Le master est le gage d’un haut niveau de qualification nécessaire à l’exercice d’un métier toujours plus complexe et qui demande une capacité d’adaptation constante.
* Un début de carrière rémunéré à un échelon 3 revalorisé pour tous, dès l’année de stage.

**A défaut de la mise en place de ces dispositifs, le SNES-FSU revendique dans le cadre de la création des ESPE :**

**Pour les étudiants de M1 préparant le concours :**

* Que le contenu des UE du premier semestre soient concentré sur la préparation et la réussite des écrits du concours, et ceux du deuxième semestre sur les oraux du concours.
* Que les stages d’observation en établissement soient réalisés sur un temps court, en lien avec les épreuves (préparation d’une séance ou d’une séquence).

**Pour les étudiants de M2 non lauréats du concours :**

* La création d’un DU indépendant leur permettant de se concentrer sur la préparation et la réussite au concours sans avoir à valider un M2 qui leur sera redemandé en tant que stagiaires l’année suivante.
* Le remboursement des frais supplémentaires qui leur a été demandé par l’ESPE pour pouvoir suivre les UE préparant au concours.